SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 8 DECEMBRE 2022 (19h45)

<u>Présents</u>: – PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal -- JOMAIN Chloé --- FOURNIER Michael - MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline --- SAUZE-PARIZOT Vanessa

Excusé (s): PINEAU Marc-Henri (a donné procuration à F. MORAND)

Absent (s):

<u>Démissions</u>: **ROGNARD Carole - PICOD Edouard - BOIS Marjorie**

Secrétaire de séance : **DENIZOT Eric**

Ordre du jour :

Démission de Mme BOIS Marjorie – Finances – Révision loyer Pré du Breil – La Benoite – Véhicules incendiés « Ham. Le Pont Mathivet » - Syndicats intercommunaux – Voirie – Urbanisme – Environnement – Musée « Le Prieuré » - Noel des Anciens – Vœux du Maire – Questions diverses -

APPROBATION COMPTE RENDU REUNIONS DU 2 novembre 2022 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS:

a) Virement de crédits :

Afin de pouvoir régulariser certaines écritures, il y a lieu d'effectuer des virements de crédits sur le budget 2022.

b) Comptabilité:

Passage à la norme comptable M57 développé, à compter du 1er janvier 2023.

c) Loyer Pré du Breuil:

Révision, selon arrêté préfectoral, pour la période du 11 novembre 2022 au 10 novembre 2023, de la location du pré du Breuil à Mr Laurent RUET : 369,49 €/an.

DEMISSION CONSEILLER:

Le Maire informe que la Préfecture a pris acte de la démission du Mme Marjorie BOIS de son poste de conseillère municipale, en date du 28 novembre 2022.

ECOLE:

L'exercice Attentats-Intrusion a été réalisé le 2 décembre. Tout fonctionne.

LA BENOITE:

Compte tenu que cet établissement est passé dans la catégorie « Restaurant Hôtel » et non plus « Restaurant-Chambres d'hôtes », le passage de la commission de sécurité est obligatoire. La visite a eu lieu, en date du 8 novembre, et a résulté d'un avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Installation d'une fermeture coupe-feu (1 heure), sur l'ouverture du passe-plat
- 2 portes doivent être changées à l'étage
- Il doit avoir constamment, sur place, une personne qui gère l'établissement y compris la nuit.

Ces travaux seront à la charge de l'exploitant.

VEHICULES INCENDIES PONT MATHIVET:

Mr le Maire rappelle les faits. En novembre 2021, 5 véhicules ont été incendiés, après l'extinction des lumières. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie, avec une personne en garde à vue. Le 10 novembre dernier, un nouveau véhicule a été incendié.

Une réunion a eu lieu en mairie, le 29 novembre, entre les habitants de ce hameau, la gendarmerie et la mairie, afin de trouver une solution.

Les habitants souhaiteraient le maintien de l'éclairage ou l'installation de détecteur de présence, la mise en place de vidéo surveillance.

Il a été conclu que la gendarmerie effectuerait de nombreuses patrouilles, que le maintien de l'éclairage public ne sera pas possible (fonctionne avec l'éclairage public avec extinction identique sur l'ensemble de la commune), que l'installation de vidéosurveillance par la commune n'est pas envisagée (démarche longue et complexe). Un courrier des habitants avec appui de la commune, sera adressé à ALLIADE HABITAT, pour demander l'installation sur chaque habitation, d'un éclairage à détecteur de mouvement.

Cette réunion ayant été riche en échanges, il est proposé que des réunions de quartier soient mises en place, afin d'échanger sur les problématiques qui peuvent être rencontrées.

TRAVAUX & BATIMENTS & SYNDICATS:

a) Voirie:

Une réunion pour les travaux, sur le secteur du Fond d'arbuissonnas-Les Granges, aura lieu courant janvier.

Dominique BOUCHARD s'occupe de voir avec le Département pour l'installation d'un éclairage sur l'abribus « La Halte » sur la RD 19, à la hauteur du hameau du Tang et la création d'un passage « piétons ».

Les panneaux indiquant la modification du croisement au Tang seront enlevés.

b) Syndicat des Eaux:

Les travaux « Route des Vignes » et « Route du Tacot » seront terminés d'ici la fin d'année

c) SYDER:

Pascal RAMPON donne le compte rendu de la dernière réunion portant notamment sur le contentieux, opposant ce syndicat à ENEDIS.

L'étude pour la démarche performancielle sur l'éclairage public a pris du retard. Cependant, la commune est toujours partante pour cette étude.

En ce qui concerne l'extinction de l'éclairage nocturne, 3 points lumineux ont été supprimés (Le Clapier, le Bourg d'arbuissonnas et le Briey). Ces points ne pouvaient être reliés au système d'horaire d'extinction.

d) <u>Tarif Electricité Commune</u>:

A compter du 1^{er} janvier 2023, la commune pourra bénéficier du tarif règlementé. Ce qui permettra de limiter la hausse du coût de l'électricité à 15 %.

e) Réseau câblé:

Depuis l'installation du réseau câblé, les établissements publics bénéficiaient de la gratuité. A compter de 2024, ce réseau va être vendu à une société privée et les communes devront participer financièrement. Pour l'instant, la tarification n'est pas vraiment définie.

SALLE DU BREUIL:

La commission de sécurité passera le mardi 13 décembre 2022.

FLEURISSEMENT:

Céline ZOCCHETTI donne le compte rendu de la journée (9/11/2022) d'informations sur le thème : Eau, enjeux de culture et de la végétalisation urbaine.

Compte tenu du réchauffement climatique, il a été conseillé d'installer des récupérateurs d'eau, de planter des bulbes, des vivaces, des arbres, des bulbes, recouvrir le sol avec du paillage, et d'éviter les fleurs en jardinière, les essences méditerranéennes, etc....

EXTENTION MUSEE « LE PRIEURE » :

Compte rendu de la dernière réunion du COPIL, en date du 8 décembre. L'étude préalable aux travaux, va se dérouler sur l'année 2023.

URBANISME:

<u>Mr et Mme CLEMENT</u> : Rue de la treille Accord PA modificatif suppression d'un lot à bâtir

<u>SCI CLEMENT 2C</u>: Rue de la Treille PC Construction maison individuelle

Mme MIOLANE Isabelle : Chemin de la Chapelle Accord DP Local technique/clôture piscine

Mr et Mme TERRIER : Rue du Breuil DP pour création d'un auvent

Mr MEUNIER et Mme BOUVIER : Route du Zacharie PC construction d'une maison

Mr et Mme MESSEGUE-BOIS : Rue du Marché DP pour création ouverture piétons

Mr TROULLIER Georges : Chemin du Briey DP Panneaux photovoltaïques

Commune: Accord DP pour pose Jeux d'enfants au Breuil + City stade

Mr REVOL Samuel: Route de Bussy Accord DP Panneaux photovoltaïques

Mr BURON Joseph: Rue du 8 mai DP remplacement volets

Mr BURON Joseph: Rue du 8 mai DP Pose pergola toile rétractable

Mr et Mme VERDIERE-HENRY: Imp. des Jardins de Laurette PC modificatif muret + pente

JEUX D'ENFANTS:

Le tourniquet sera installé au pré du Breuil et la pyramide au city-stade. Ce matériel sera livré la semaine prochaine et installé courant 1^{er} trimestre 2023. La préparation des emplacements sera effectuée par l'entreprise STPA et l'installation des jeux par le fournisseur ALTRAD.

VŒUX DU MAIRE:

Ils se dérouleront le vendredi 6 janvier 2023, à 20h00, à la salle du Breuil.

OUESTIONS DIVERSES:

a) Cirque:

Un cirque a demandé pour s'installer sur la commune. La commune n'est pas opposée, à conditions que les propriétaires du cirque puissent nous fournir une assurance.

b) Noël des anciens:

Le repas se déroulera le <u>m</u>ercredi 14 décembre, à LA BENOITE où 45 personnes seront présentes. 54 paniers garnis seront distribués pour les personnes n'assistant pas au repas.

La réunion s'est terminée par l'intervention de Mr Alexandre PORTIER, député.

PROCHAINES REUNIONS:

Mardi 3 janvier 2023 à 20h30 Mardi 7 février 2023 à 20h30 Mardi 7 mars 2023 à 20h30